

Les organisations du transport routier proposent des mesures exceptionnelles pour soutenir les entreprises en difficulté



Les organisations du transport routier proposent des mesures exceptionnelles pour soutenir les entreprises en difficulté

L'ensemble des organisations professionnelles du transport routier de marchandises et de voyageurs ont proposé à Mme Élisabeth BORNE, ministre des transports, et à la secrétaire d'État à l'économie et aux finances Mme Agnès PANNIER-RUNACHER des mesures prioritaires

destinées à soutenir les entreprises du transport routier qui irriguent l'ensemble du territoire français et qui subissent depuis plusieurs semaines les mobilisations et les blocages organisés par le mouvement des « gilets jaunes ».

Des mesures essentielles et prioritaires pour soutenir les entreprises

Au-delà des différentes mesures générales d'ores et déjà annoncées par le Gouvernement, cette rencontre a permis aux organisations professionnelles du Transport Routier de Marchandises et de Voyageurs de proposer des mesures dédiées pour accompagner les entreprises dans un contexte de fragilisation importante de leur activité et de leur trésorerie, notamment pour les TPE/PME :

Des mesures de soutien immédiat à la trésorerie des entreprises dont l'anticipation du remboursement semestriel de TICPE ainsi que le décalage de trois mois des contrats de leasing ou de crédit-bail, pour permettre aux entreprises de ne reprendre les paiements des échéances qu'à l'issue du trimestre ;

La sécurisation des contentieux liés à la surfacturation des péages et aux pénalités induites ainsi que l'irrecevabilité des pénalités pour retard de livraison au regard des circonstances exceptionnelles de barrages filtrants et blocages ;

La limitation des effets néfastes des mesures liées au report des échéances fiscales et sociales afin de ne pas pénaliser les entreprises dans leur relation avec les banques et l'URSSAF ;

La création d'un fonds d'indemnisation des pertes d'exploitation pour les entreprises ne disposant pas d'assurances spécifiques sur ce préjudice ;

La neutralisation des contrôles sur les temps de conduite et de travail pour la période des manifestations.

Plus globalement, les organisations professionnelles ont exprimé que la libre circulation des personnes et des marchandises devait absolument et enfin être garantie sur l'ensemble du territoire.

Alors que l'année 2018 pouvait être équilibrée en dépit d'un ralentissement sur la fin d'année, les

mobilisations ont eu un impact majeur sur l'activité dont l'onde de choc se répercutera profondément en 2019.

La ministre et la secrétaire d'État se sont engagées à apporter des solutions rapides et adaptées aux problématiques de trésorerie rencontrées par les entreprises de transport routier.

Le transport routier s'engage au cœur du grand débat national

Le rendez-vous avec la ministre et la secrétaire d'État a également été l'occasion avec pour les acteurs de revendiquer une participation active au grand débat national afin de proposer des mesures concrètes en matière de transition écologique, de fiscalité ainsi que d'organisation des services publics sur les bases de mesures déjà présentées lors des Assises de la Mobilité.

Contact Presse
Jean-Marc RIVÉRA
06 30 12 37 37

jeanmarc.rivera@otre-direction.org

[Téléchargez le communiqué de presse](#)